

Questions orales

ce qui est dans l'intérêt supérieur de l'industrie des transports au Canada.

* * *

[Français]

LA BOSNIE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Madame la Présidente, ma question s'adresse à la ministre des Affaires extérieures.

Hier, le Secrétaire général des Nations Unies a déposé un rapport demandant plus de troupes et d'équipement pour la Bosnie. La ministre de la Défense nationale a dit, il y a deux semaines, que le Canada n'a pas assez de soldats. En même temps, le premier ministre disait le contraire. Je demande donc à la ministre, maintenant qu'elle a eu le temps d'examiner toutes les options, si le Canada va envoyer plus de forces en Bosnie? Est-ce qu'on va changer le mandat de nos troupes qui sont là? Quelles sont les mesures concrètes prises pour bien équiper nos soldats afin d'assurer leur sécurité sous ce nouveau mandat des Nations Unies?

L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Premièrement, madame la Présidente, il n'y a pas de différence entre ce qui a été dit par la ministre de la Défense nationale, le premier ministre ou moi-même. Nous examinons nos ressources militaires et financières afin d'apporter notre contribution en Yougoslavie comme nous l'avons fait depuis le commencement de la guerre.

Hier, le rapport du Secrétaire général a été remis au Conseil de sécurité. Je ne l'ai pas encore vu, mais je vais l'examiner dès que je le recevrai. Toutefois, à ce moment-ci, nous avons pris une décision concernant la possibilité d'y envoyer d'autres soldats ou d'autres forces militaires canadiennes. J'ai parlé avec mes collègues internationaux la semaine dernière au Luxembourg et nous continuons à examiner les possibilités.

• (1430)

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Madame la Présidente, j'ai une question supplémentaire. Depuis des mois maintenant, la ministre de la Défense nationale et la secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous répètent que le Canada n'a pas suffisamment de ressources pour contribuer davantage au maintien de la paix.

Pourtant, ce matin, la ministre de la Défense a autorisé une dépense de 60 millions pour des missiles antichars,

alors que ce type d'armement ne figure pas dans la liste du secrétaire général de l'ONU définissant l'équipement nécessaire pour la Bosnie.

Je voudrais demander quand vont cesser ces décisions non planifiées dans le cadre de la politique de défense? Quand aurons-nous un plan clair de la façon dont seront dépensées nos maigres ressources? Pourquoi n'y a-t-il pas de définition de la façon dont le Canada entreprendra son nouveau rôle de maintien de la paix pour répondre à la crise que connaît l'ONU?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, d'après le communiqué, la ministre de la Défense nationale a annoncé l'attribution d'un contrat de 5,4 millions de dollars à la société française Aérospatiale pour un système de missiles de défense antiblindés.

Le communiqué porte la date du 6 juillet 1992. L'annonce n'est pas d'aujourd'hui, puisque cela fait presque un an. C'est dans la politique de défense et si le député y pense un peu, les armes antiblindés sont exactement ce dont les troupes de maintien de la paix ont besoin pour se défendre.

* * *

LES PÊCHES

M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans.

Lorsque le ministre a annoncé un programme d'indemnisation pour les personnes touchées par le moratoire sur la morue du Nord, le gouvernement a pris les dispositions nécessaires pour que l'aide parvienne rapidement à ceux qui en avaient besoin. Il semble toutefois qu'un programme similaire pour venir en aide aux pêcheurs et aux employés des usines de traitement de poisson du golfe du Saint-Laurent soit mort-né. Cela fait maintenant sept semaines que le ministre a annoncé un programme pour cette région et pas un seul pêcheur ni une seule usine de traitement du poisson de la péninsule Great Northern n'a été désigné admissible à cette aide.

Attendu que dans ces communautés la morue a quasiment disparu, que les prises de homards ont diminué de 50 p. 100, qu'il n'y a plus de capelan et que, par conséquent, des milliers de pêcheurs et d'employés d'usine sont sans revenu, qu'attend donc le ministre pour donner le feu vert à ce programme d'indemnisation pour le golfe Saint-Laurent et pour venir en aide aux personnes qui sont dans une situation désespérée?